

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Bar-sur-Aube**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2023**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	23	23 + 2 pouvoirs

Date de convocation 30 octobre 2023
Date de publication 9 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Raynald INGELAERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absentes : **Katty CLAYES TAHKBARI, Simone DEVAUX.**

Représentés : **Bruno LORILLERE par Emmanuel PROVIN, Karine VERVISCH par Claudine BAUDIN ERARD.**

**Madame Pascale PETIT** a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 12\_07112023

**N°12 : MODIFICATION TARIF SACS BIBLIOTHEQUE**  
**Rapporteur : Madame Claudine ERARD**

Le rapporteur expose que depuis plusieurs années, il est proposé à la Médiathèque la vente de sacs en tissu à son effigie au tarif de 2€.

Le stock de sacs étant presque épuisé et la commune ayant acquis, dans le cadre de la mise en place du BiblioLab, du matériel nous permettant de réaliser cette « personnalisation » (machine permettant d'effectuer du transfert textile), il est proposé l'acquisition de sacs en tissu vierges et de réaliser la personnalisation en interne.

Au regard de l'évolution des coûts des matières premières, il est également proposé d'augmenter le tarif de vente de ces sacs en le passant à 4.00 € l'unité.

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 24 octobre 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif de vente des sacs en tissu à l'effigie de la Médiathèque à 4.00 € l'unité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

FI



..Pascale PETIT....., secrétaire de séance